

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE
EN DATE DU 1^{er} AVRIL 2010 A 19 H**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
réuni sous la Présidence de
M. Philippe TARILLON, Président**

DESIGNE un secrétaire de séance : Mlle POJER Emilie (Serémange-Erzange),

ADOPTÉ le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 8 février 2010,

ABROGE la délibération n° 2008-45 du 7 avril 2008 portant délégations au bureau, **MODIFIE** la délibération n° 2008-040 portant de 13 à 15 le nombre de vice-présidents visés à ladite délibération et **DEFINIT** les attributions que le conseil de communauté confie directement au bureau.

DESIGNE les 21 représentants à l'assemblée générale d'Alpha Santé.

ADOPTÉ les statuts portant création de l'association Aire Urbaine Metz Thionville Briey, **DESIGNE** M. Philippe TARILLON, représentant de la Communauté d'agglomération du val de Fensch et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les statuts.

DESIGNE Gérard LEONARDI, 15^{ème} Vice-Président, en tant que représentant de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch au sein de l'Office de Tourisme du val de Fensch en remplacement de Mme Lucie KOCEVAR.

ANNULE la délibération n°2007-114 portant sur la vente d'une surface de 36 400 m² environ à la Holding Hubert Participations, **ACCEPTÉ** la cession d'une surface de 10 000 m² environ à la Holding Hubert Participations ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée mais dont elle restera solidaire et dont la candidature doit être agréée par SEBL, l'aménageur de la ZAC, **FIXE** la cession au prix bilan de 20 € HT/m² hors aide de la communauté d'agglomération et TVA à la charge de l'acquéreur, **ACCORDE** un baissment de prix de terrain, à hauteur de 2 € HT /m² appliquée à 10 000 m² environ et **ACCEPTÉ** le transfert de l'acompte de 87 070 € versé au titre du précédent projet à cette nouvelle vente.

VOTE les décisions modificatives n° 2 du budget principal et n° 1 du budget annexe gestion immobilière et **VOTE** les subventions inscrites à la décision modificative n° 2.

APPROUVE la convention de travaux relative aux études sur l'aile ouest du château de Wendel à Hayange et le parc boisé proposée par l'EPF Lorraine fixant la participation de la CAVF à 16 000 € TTC et **AUTORISE** le président ou son représentant à signer la convention de travaux, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son accomplissement.

FIXE le taux relais au maximum de 13,58 % et **DECIDE** de maintenir inchangé au niveau de 2009 les taux de fiscalité ménages (TH : 1,15, FB : 1,03 et FNB : 5,91).

ENTERINE la décision de la CLE du 16 novembre 2009 et **DECIDE** en conséquence du montant des allocations de compensation des communes concernées au regard de la décision de la CLE.

ADOPTÉ les conditions de gratuité pour accéder au centre aquatique Ferialia à Hayange et **INTEGRE** les conditions de gratuité décrites à la régie 2010 au centre aquatique Ferialia.

APPROUVE le lancement de l'étude d'optimisation des déchets ménagers et de mise en place de la tarification incitative, **SOLLICITE** les subventions auprès des organismes Eco-Emballages et Ademe et **ACCEPTE** de prendre en charge la totalité du financement de l'étude à défaut de l'octroi d'une ou des subventions sollicitées.

APPROUVE le principe de financement pour la Communauté d'agglomération du Val de Fensch pour l'implantation des conteneurs enterrés avec les bailleurs sociaux.

APPROUVE la convention de mécénat pour le fonctionnement du Parc du haut-fourneau U4 et de l'œuvre d'art de Claude Levêque « Tous les soleils » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

APPROUVE la convention de mise à disposition du premier étage du poste de garde du haut-fourneau U4 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

APPROUVE la convention de coopération entre la Communauté d'agglomération du Val de fensch et la Ville d'uckange pour l'accès au jardin des traces par le Parc du haut-fourneau U4 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

ABROGE les délibérations relatives à la fixation des tarifs des produits dérivés en vente au parc du haut-fourneau U4.

o o o o o

Monsieur le Président informe l'assemblée des différentes lettres de remerciements reçues à la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

o o o o o

Le Président informe l'assemblée des décisions prises par le bureau réuni le 1^{er} février 2010 et le 1^{er} mars 2010 conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du Conseil de Communauté du 7 avril 2008 :

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2010

Décision n° 01-2010 : **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions afférentes au nouveau plan de financement du programme d'aménagement de la rue Descartes, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la réalisation de ces travaux et **AUTORISE** la prise en charge des travaux, à défaut de l'octroi de tout ou partie des subventions.

Décision n° 02-2010 : **MODIFIE** le tableau des effectifs tel que présenté.

Décision n° 03-2010 : **DECIDE** de prendre en charge les frais liés à la mission d'un membre du conseil de développement.

Décision n° 04-2010 : **APPROUVE** le principe et la participation financière versée à LOGI-EST pour l'aménagement de conteneurs enterrés, selon les modalités énoncées ci-dessus et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec LOGI-EST.

Décision n° 05-2010 : **APPROUVE** l'avenant tel que présenté et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer avec l'EPF Lorraine l'avenant n° 1 à la convention de travaux sur le site du haut-fourneau U4 à Uckange.

SEANCE DU 1^{er} MARS 2010

Décision n° 06-2010 : **ADOPTE** le règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation des véhicules de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

Décision n° 07-2010 : **VOTE** une subvention de 1 500 € au Collège Jacques Monod à Hayange, pour la mise en œuvre de l'édition 2010 du Salon de la découverte professionnelle et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 08-2010 : **ACCEPTÉ** de confier la commercialisation de l'immeuble la Feltière sur FAMECK à des entreprises spécialisées aux conditions indiquées et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 09-2010 : **MODIFIE** le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Décision n° 10-2010 : **ENTERINE** le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 23 février 2010 pour le marché de suivi des progiciels civitas gestion financière et gestion des ressources humaines et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Décision n° 11-2010 : **DECIDE** de prendre en charge les frais liés à la mission d'un membre du conseil de développement.

Décision n° 12-2010 : **DONNE** son accord sur le montant de la cotisation 2010 à la Mission locale du nord mosellan, soit 93 413 € (1,36 € par habitant), **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à verser la cotisation de 93 413 € à la Mission locale du nord mosellan pour l'année 2010 et **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces y afférentes.

Décision n° 13-2010 : **VOTE** une subvention de 17 500 € à l'A.S. ALGRANGE section football féminin pour la saison 2009-2010, **APPROUVE** la convention correspondante et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec l'A.S. ALGRANGE section football féminin et toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 14-2010 : **VOTE** une subvention de 25 000 € à l'association TFOC Volley-ball pour l'équipe féminine senior PRO AF, **APPROUVE** la convention correspondante et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association TFOC Volley-ball et toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 15-2010 : **VOTE** une subvention de 300 € à l'association Tout Azimut Fameck pour l'organisation de la manifestation 2^{ème} RANDO 57, **APPROUVE** la convention correspondante et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association Tout Azimut Fameck et toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 16-2010 : **VOTE** une subvention de 12 000 € à l'association Val de Fensch Marathon pour l'organisation de la manifestation Semi-marathon du Val de Fensch, sous réserve que les communes concernées donnent leur autorisation pour l'organisation de cette manifestation sur leur territoire, **APPROUVE** la convention correspondante et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association Val de Fensch Marathon et toutes pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 17-2010 : **DONNE** son accord sur le montant de la cotisation 2010 à l'association APOLO « J », soit 13 737,20 € (0,20 € par habitant), **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à verser la cotisation de 13 737,20 € à l'association APOLO « J » au

titre de l'année 2010 et **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces y afférentes.

Décision n° 18A-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 4 000 € à M. et Mme Ali SEDRAOUI dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE**, le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18B-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mlle Johanna FRANCOIS et M. Jean-Jacques FERRARI dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18C-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mlle Claude RAGGINI et M. Pierre DERLER dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18D-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à M. et Mme José LOUREIRO dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18E-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mlle Kelly MULLER et M. Fabrice LAURENT dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18F-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mlle Safia KERMOUCH et M. Thierry SCHMITT dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18G-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 4 000 € à Mlle Corinne LOUZY et M. Giovanni BOELLIS dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le

Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18H-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 4 000 € à Mlle Lydie GALVARDON et M. Stéphane PIGNON dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18I-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 4 000 € à M. et Mme Ahmed SAGHI dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18J-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ci-dessus ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mlle Solange GRIMM et M. David KORAHNKE dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18K-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à Mme Rose May POULAIN et M. William SOYER dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 18L-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la subvention de 3 000 € à M. Bruno LAERA dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'attestation d'aide à l'accession à la propriété et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif du Pass-Foncier et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision n° 19-2010 : **DONNE** son accord sur les deux dossiers présentés ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la bonification de 1 410 € à l'indivision LAUZIN WELTER ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à verser la bonification de 13 591,77 € à la SCI CHANTAL ; **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Décision n° 20-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer une convention avec Moselis fixant les obligations de chaque partie et **AUTORISE** le Président ou son représentant à allouer la subvention de 11 250 € à Moselis.

Décision n° 21-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer une convention avec Est Habitat Construction fixant les obligations de chaque partie et **ALLOUE** la subvention de 50 000 € à Est Habitat Construction.

Décision n° 22-2010 : **DONNE** son accord sur le dossier présenté, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer une convention avec Est Habitat Construction fixant les obligations de chaque partie et **AUTORISE** le Président ou son représentant à allouer la subvention de 61 000 € à Est Habitat Construction.

Décision n° 23-2010 : **APPROUVE** la demande de subvention de l'association MECILOR pour l'aide au fonctionnement ; **VOTE** une subvention de 5 000 € à l'association MECILOR pour 2010 ; **APPROUVE** la convention annuelle telle que présentée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

Décision n° 24-2010 : **APPROUVE** la restauration de la fresque aux quatre mines d'Algrange; **APPROUVE** la convention fixant les termes de l'accord entre la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la commune d'Algrange ; **ACCORDE** une subvention de 10 000 € à la commune d'Algrange pour participer à la restauration projetée ; **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention et toutes les pièces y afférentes et **SOUTIENT** la demande de subvention de la commune d'Algrange auprès du Conseil régional de Lorraine.

Décision n° 25-2010 : **APPROUVE** la demande de subvention du PAVE pour son action en direction des musiques actuelles ; **ACCORDE** une subvention de 75 000 € au PAVE pour l'accompagnement et la professionnalisation des talents musicaux émergents, pour la diffusion de formations musicales bénéficiant d'une certaine reconnaissance de la part des professionnels et pour des actions de sensibilisation à la musique et son univers en direction des enfants et adolescents ; **ACCORDE** une subvention de 25 000 € au PAVE pour l'organisation complète de six événements musicaux, dont un concert gratuit sur le site du Parc du Haut Fourneau U4, dans le cadre de la célébration des dix ans de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch ; **APPROUVE** la convention annuelle telle que présentée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

Décision n° 26-2010 : **APPROUVE** la demande de subvention du centre socio-culturel de Sérémange-Erzange pour le festival de cinéma jeune public ALONZANFAN; **ACCORDE** une subvention de 10 500 € pour l'édition 2010 de ce festival; **APPROUVE** la convention annuelle telle que présentée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

Décision n° 27-2010 : **APPROUVE** la demande de subvention de l'association Polar sur la ville pour le festival Scènes au bar ; **ACCORDE** une subvention de 26 000 € à l'association Polar sur la Ville pour l'édition 2010 de ce festival ; **APPROUVE** la convention annuelle telle que présentée et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

o o o o o

Le Président informe l'assemblée des décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attributions qui lui a été accordée par délibération du Conseil de Communauté du 1^{er} juillet 2009 :

DECISION N° 2010-015 **2 février 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat (établi entre la CAVF et Eco-emballages) de licence d'exploitation concédant un droit d'exploitation de l'outil pédagogique (CD ROM) afin de sensibiliser les gardiens d'immeuble en matière de gestion des déchets.

DECISION N° 2010-016 **10 février 2010**

DECIDE : d'accepter l'avenant n° 1 de prise en compte des modifications à apporter en plus ou en moins au devis quantitatif et estimatif ainsi que les travaux supplémentaires nécessaires à l'achèvement de la réalisation de l'éclairage public sur le giratoire RD 952/Rue Lavoisier sur la ZAC Saint-Agathe à Florange.

DECISION N° 2010-017 **11 février 2010**

DECIDE : d'accepter la convention inscrivant une exposition photographique intitulé « Expo photos 35 ans EPF Lorraine » de l'EPFL dans la programmation du Parc du haut-fourneau U4 du 03 au 25 avril 2010.

DECISION N° 2010-018 **15 février 2010**

DECIDE : d'accepter les propositions de la société BUREAU EQUIPEMENT pour le lot n° 1 respectivement défini comme suit : fournitures d'articles de bureau.

DECISION N° 2010-019 **15 février 2010**

DECIDE : d'accepter les propositions de la société SCHALLER S.A. pour le lot n° 2 défini comme suit : papeterie.

DECISION N° 2010-020 **15 février 2010**

DECIDE : d'accepter les propositions de la société BUREAU EQUIPEMENT pour le lot n° 3 respectivement défini comme suit : consommables d'impression.

DECISION N° 2010-021 **17 février 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession inscrivant le spectacle de la PRODUCTION BIS intitulé « Riez sans modération », représenté par Gwénael Robert, dans la programmation du Parc du haut-fourneau U4, le samedi 1^{er} mai 2010.

DECISION N° 2010-022 **18 février 2010**

DECIDE : d'accepter l'achat de 50 exemplaires de l'ouvrage « L'ancien régime en Moselle du Nord 1500 – 1789 » à Serge Domini éditeur au titre de l'aide à l'édition.

DECISION N° 2010-023 **22 février 2010**

DECIDE : d'accepter la mise à disposition de la grande salle de réunion et la salle des commissions de l'hôtel de communauté à ELIPS pour l'organisation d'une formation relative aux clauses d'insertion dans les marchés publics et leur mise en œuvre qui se déroulera le 5 mars 2010.

DECISION N° 2010-024 **24 février 2010**

DECIDE : d'accepter la convention de maintenance du logiciel « A2F observatoire fiscal » présentée par Ressources consultants finances à Rennes pour l'année 2010.

DECISION N° 2010-025 **24 février 2010**

DECIDE : d'accepter la convention d'abonnement annuel du logiciel « Repères, observatoire financier territorial » présenté par ressources consultants finances à Rennes pour l'année 2010.

DECISION N° 2010-026 **4 mars 2010**

DECIDE : de fixer les conditions d'entrée et la grille tarifaire du Parc du haut-fourneau U4 pour la saison culturelle 2010.

DECISION N° 2010-027 **1^{er} mars 2010**

DECIDE : d'accepter la proposition de la société PTL pour la fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers.

DECISION N° 2010-028 **1^{er} mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession inscrivant le spectacle intitulé « Agua Temporis 12.3 » de l'association « assolatelier » représentée par Audrey TACCORI, dans la programmation du Parc du haut-fourneau U4, les 1^{er} et 2 mai 2010.

DECISION N° 2010-029 **1^{er} mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession inscrivant le spectacle intitulé « l'équilibre fragile de la tension des rêves » de l'association « assolatelier » représenté par Audrey TACCORI, dans la programmation du Parc du haut-fourneau U4, le samedi 1^{er} mai 2010.

DECISION N° 2010-030 **1^{er} mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession inscrivant le spectacle intitulé « les contes à se cacher sous la couette » de l'association « assolatelier » représenté par Audrey TACCORI, dans la programmation du Parc du haut-fourneau U4, le dimanche 2 mai 2010.

DECISION N° 2010-031 **3 mars 2010**

DECIDE : d'accepter la proposition de l'Etablissement Service Aide par le travail (ESAT) du Justemont pour l'entretien des espaces verts des zones d'activités et de loisirs d'intérêt communautaire, de l'hôtel de communauté et des piscines de Florange, Nilvange, Serémange-Erzange et hayange.

DECISION N° 2010-032 **4 mars 2010**

DECIDE : de préparer et passer un marché d'entretien des ruisseaux de la communauté d'Agglomération du Val de Fensch ayant fait l'objet de travaux d'aménagement dans le cadre du programme prévu, à la demande de l'agence de l'Eau Rhin Meuse.

DECISION N° 2010-033 **4 mars 2010**

DECIDE : de dénommer rue du Musée la voie traversant le Domaine de Sainte Neige à Neufchef, propriété de la CAVF.

DECISION N° 2010-034 **4 mars 2010**

DECIDE : de fixer un nouveau tarif pour le forfait 24 H spécial événement pour la tenue d'une buvette et/ou petite restauration au sein du Parc du haut-fourneau U4, afin d'attirer davantage d'associations à tenir une buvette lors d'évènements culturels.

DECISION N° 2010-035 **4 mars 2010**

DECIDE : d'accepter l'avenant n° 1 de transfert des droits et obligations de la société DEKRA Construction (cédante et future absorbée) à la société DEKRA Inspection (cessionnaire et future absorbante » à compter du 1^{er} janvier 2010, date effective de la location gérance. Cette société a pour mission le contrôle technique dans le cadre de la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage ZAC de la Paix à Nilvange.

DECISION N° 2010-036 **8 mars 2010**

DECIDE : d'accepter la mise à disposition du local sis sur le Domaine Sainte Neige au RUSCH pour entreposer du matériel d'entraînement.

DECISION N° 2010-037 **9 mars 2010**

DECIDE : d'accepter la convention de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) pour l'acquisition et la maintenance d'un copieur monochrome multifonction Toshiba e-studio 182.

DECISION N° 2010-038 **9 mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession de spectacle de l'association Musicale « Le réveil » dans le cadre de la programmation des 10 ans de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2010-039 **9 mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession de spectacle de l'association « la Philharmonie La lorraine de Hayange » dans le cadre de la programmation des 10 ans de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2010-040 **9 mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession de spectacle de l'association « la Fanfare municipale de Nilvange » dans le cadre de la programmation des 10 ans de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2010-041 **9 mars 2010**

DECIDE : d'accepter le contrat de cession de spectacle de l'association « Phalange de l'Harmonie de Florange/Knutange » dans le cadre de la programmation des 10 ans de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

DECISION N° 2010-042 10 mars 2010

DECIDE : d'accepter la mise à disposition à la commune d'Uckange d'un bureau au sein du poste de garde du Parc du Haut-Fourneau U4 pour y accueillir un de ses agents.

DECISION N° 2010-043 11 mars 2010

DECIDE : d'accepter la proposition de l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch pour la prestation de services d'insertion et de qualification professionnelles.

DECISION N° 2010-044 15 mars 2010

DECIDE : d'accepter la convention de France Télécom formalisant les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications en vue de l'aménagement du parking du complexe Régine Cavagnoud à Hayange.

DECISION N° 2010-045 18 mars 2010

DECIDE : d'accepter l'avenant n° 2 modifiant les caractéristiques techniques des bacs à verre 2 roues afin de les doter d'opercules et de serrures triangulaires.

DECISION N° 2010-046 17 mars 2010

DECIDE : d'accepter la proposition de la société EPICEA pour la conception et l'impression des supports de communication pour le Parc du haut-fourneau U4 à Uckange – saison 2010.

DECISION N° 2010-047 18 mars 2010

DECIDE : d'accepter la proposition de la Sarl IVOIRE Conseil de Nancy de mettre à disposition un intervenant pour dispenser une formation de perfectionnement en organisation, management et communication.

DECISION N° 2010-048 17 mars 2010

DECIDE : d'accepter la proposition de la société BAILLY FENSCH SAS pour la fourniture de deux véhicules afin d'optimiser le parc automobile de la CAVF.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H05

HAYANGE, le 8 avril 2010
Le Président,

Philippe TARILLON

Etaient présents : Mmes AQUE, DESMOULINS, FICARRA, KOCEVAR, LEGLOIS, LEGRAND, POJER, TORRI et WAX

MM. BEAUQUEL, CAYUELA, CERBAI Fabrice, CERBAI Joël, CORAZZA, DAVID, DERDAB, DEUTSCH, FLAMME, GORI, GREINER, GULINO, HEYERT, HILBERT, JURCZAK, KHALDI, LARCHER, LARICCHIUTA, LEONARDI, LIEBGOTT, LOGNON, MARICHY, MAROCHINI, MEDVES, MORENA, MUSCHIATI, PIERRAT, PRISCAL. QUINQUETON, RAINERI, RENAUD, SCHAFF, SCHWARTZ, STEINER et TARILLON

M. CERBAI Joël arrive à 19 H 10 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

M. DERDAB arrive à 19 H 15 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

Mlle POJER arrive à 19 H 25 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

Etait absente : Mme CHINI,

Etaient absents excusés : Mme MANCHETTE et M. PERTUY,

Etaient absents excusés mais ayant donné procuration : Mmes IORIO, LEHAINE, MIDON et WALDUNG,

MM. ARNOULD, BERNHARDT, DESINDES, KIEFER, MONTI, PERON et PHILIPPS.